

# 100 ans de lutte pour les droits des femmes

au travers des actions

des FPS



**À l'occasion de leur centenaire, les Femmes Prévoyantes Socialistes ont voulu retracer leur histoire, profondément liée aux événements socio-politiques des dix dernières décennies.** Cette ligne du temps propose donc une double lecture : celle des événements de l'histoire sociale et militante pour les droits des femmes et celle, en miroir, des dates-clés propres à l'évolution des FPS. De 1922 à 2022, les trames se répondent et s'influencent mutuellement.

Cette exposition est le fruit d'un travail conjoint entre le secrétariat général des FPS, les animatrices-teurs du mouvement et l'IHOES - Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale à Seraing. Les animatrices-teurs ont participé au dépouillement des archives régionales et nationales en vue d'identifier les dates-clé de l'histoire de l'association. L'IHOES a effectué toute la recherche d'images pour illustrer cette exposition. L'Institut a également rédigé les textes présents sur la ligne du temps.

Le graphisme de l'exposition a été réalisé par l'agence Deligraph. Le secrétariat général des FPS a rédigé le dossier pédagogique accompagnant l'exposition. Ce centenaire de mobilisations diverses y est raconté en détail. Le dossier est disponible sur le site internet de l'association. L'exposition peut être prêtée gratuitement aux structures qui en font la demande auprès du secrétariat général de l'association (02/515.04.01).

## LÉGENDE

Les membres du Comité national des Femmes Prévoyantes Socialistes à leur week-end d'études des **16, 17 et 18 octobre 1948** aux Floricots à Tihange.

Au premier rang, de gauche à droite à partir de la deuxième personne : Vogelina Dille-Lobe, Alex Fontaine-Borguet, Alice Pels, Sirène Blicq, Yvonne Lambert, Jeanne Vanderveken, Léona Dupuis-Gossuin, Alice Melin.

Au deuxième rang, derrière Yvonne Lambert et Jeanne Vanderveken : Isabelle Blume.

Derrière Isabelle Blume : Irène Pétry.

**Coll. FPS UNMS (Bruxelles).**



UN PROJET DE :

SORALIA



EN COLLABORATION AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Éditrice responsable : Noémie Van Erps, place Saint-Jean 1-2, 1000 Bruxelles



# 1922 -1931

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Interdiction de la publicité pour les moyens de contraception

La loi interdit la **publicité pour les moyens contraceptifs et abortifs**. Dans une période où la diminution des naissances inquiète, la contraception et l'avortement sont vus comme des menaces pour « l'avenir de la Nation ».

### Déclaration des droits de l'enfant

La Société des Nations (SDN) adopte la **Déclaration des droits de l'enfant**, dite Déclaration de Genève. Il s'agit du premier texte international à conférer des droits spécifiques à l'enfant pour assurer sa protection, son bien-être et son bon développement.



Affiche de La Femme Prévoyante pour les élections communales de 1926, où les enfants défendent les droits à la paix, à la santé et à l'éducation. Ill. par Lora Turner.

Coll. Institut Émile Vandervelde (Bruxelles).

### Le Jeudi noir

Le 24 octobre 1929 est surnommé le « Jeudi noir ». À la suite d'une spéculation boursière sans limites, la Bourse de New York s'effondre, entraînant la ruine des entreprises mais aussi des citoyens. Le **chômage de masse** s'installe dans les pays industrialisés.

### Allocations familiales obligatoires

Les **allocations familiales** sont rendues obligatoires pour les salarié-e-s. Les employeuses-eurs cotisent à une caisse d'allocations familiales en retenant un pourcentage sur les salaires des travailleuses-eurs. Cette mesure soutient une politique nataliste et favorise les familles nombreuses.

Logo de la caisse des allocations familiales. [s.d.].

Coll. IHOES (Seraing).



1922

### Les FPS se structurent au niveau national

Sous l'impulsion d'Arthur Jauniaux et d'Émile Vandervelde, les Femmes Prévoyantes se structurent au niveau national, avec la création d'une **section féminine au sein de l'UNFMS**, Union nationale des fédérations mutualistes socialistes. Claire Baril assume le poste de secrétaire générale de cette section féminine nationale.

« Femme, sois prévoyante. Inscrivez-vous à la Femme Prévoyante », carte postale, [s.d.].

Coll. IHOES (Seraing).



1922

### Création de consultations prénatales

Dès leur création et au fil du temps, les FPS s'investissent ardemment dans la création de **consultations prénatales et du nourrisson**, soutenues par l'ONE, Œuvre nationale de l'enfance. Ces consultations visent à assurer la santé des bébés et à prévenir la mortalité infantile. Des notions de puériculture y sont enseignées aux mères.

1924

1927

### Fondation du premier centre de vacances des FPS

Denise Cornez-Durant fonde **Le Lys rouge à Coxyde**, un premier home pour les enfants de mutualistes. L'organisation de colonies de vacances est un domaine d'action majeur des FPS. Elles ouvrent ensuite plusieurs établissements à la mer et à la campagne (L'Âge heureux, Les Floricots, Les Sorbiers, Li Bia Bouquet, Notre Petite Gare, etc.).



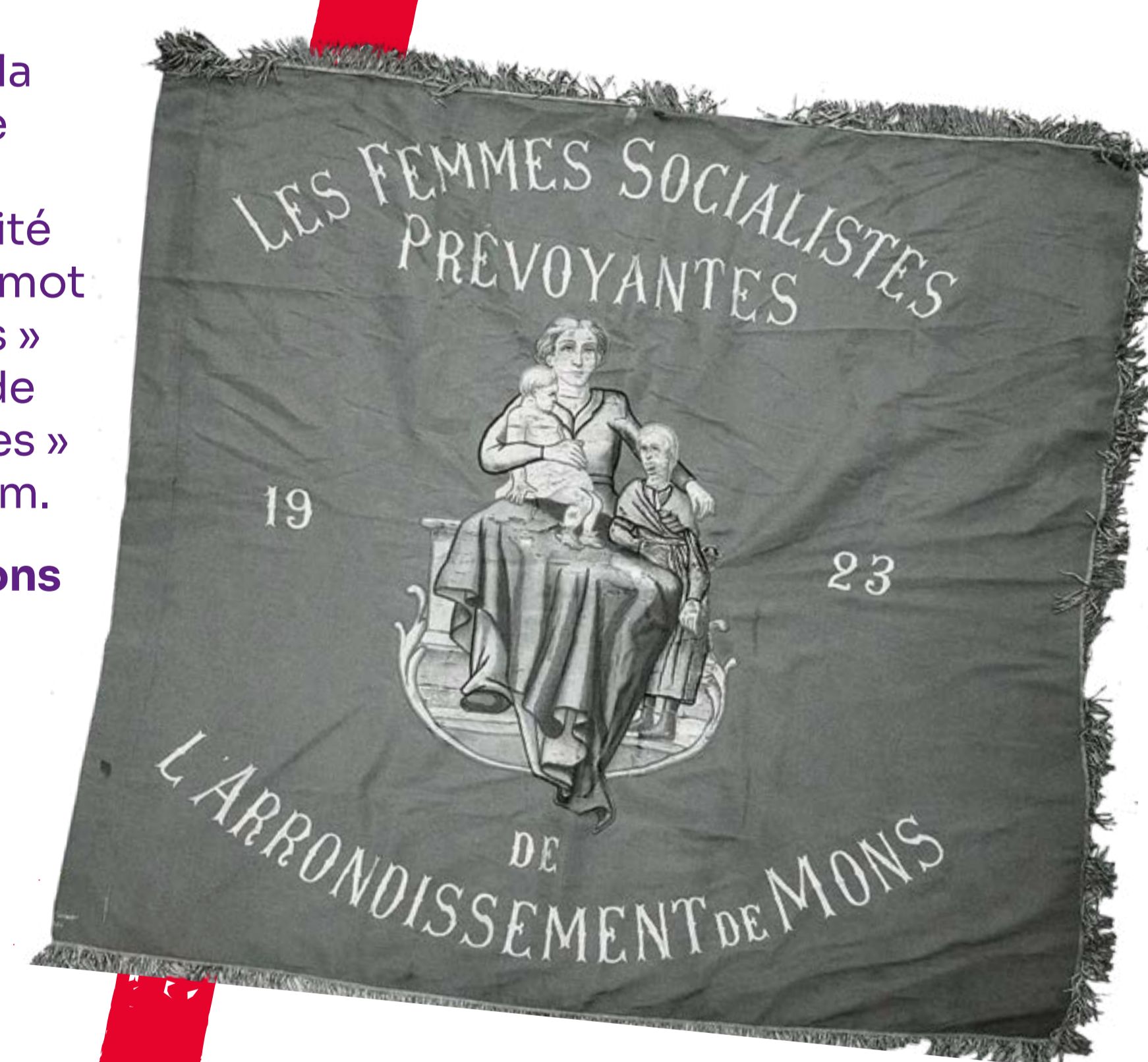
Portrait de groupe devant le home Le Lys rouge, deux ans après son inauguration, photographie, [vers 1929].

Coll. FPS Mons (Frameries).

1929

Drapeau de la régionale de Mons ayant la particularité de placer le mot « Socialistes » avant celui de « Prévoyantes » dans son nom.

Coll. FPS Mons (Frameries).



1930

# 1932 -1941

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Le travail salarié des femmes mariées est décrié

Les mouvements catholiques souhaitent renvoyer les femmes au foyer. Le Père Georges Rutten élabore une proposition de loi visant à restreindre le **travail salarié des femmes mariées**. Alertées par cette inquiétante régression, les féministes, libérales comme socialistes, font front commun. Le projet de loi est mis en échec.



Des manifestant-e-s marchent dans la rue lors des grèves de 1936, photographie, 1936.

Coll. Amsab-IHS (Gand).

Vacances ! : organe du Bureau national des vacances ouvrières, décembre 1937.

Coll. IHOES (Seraing).



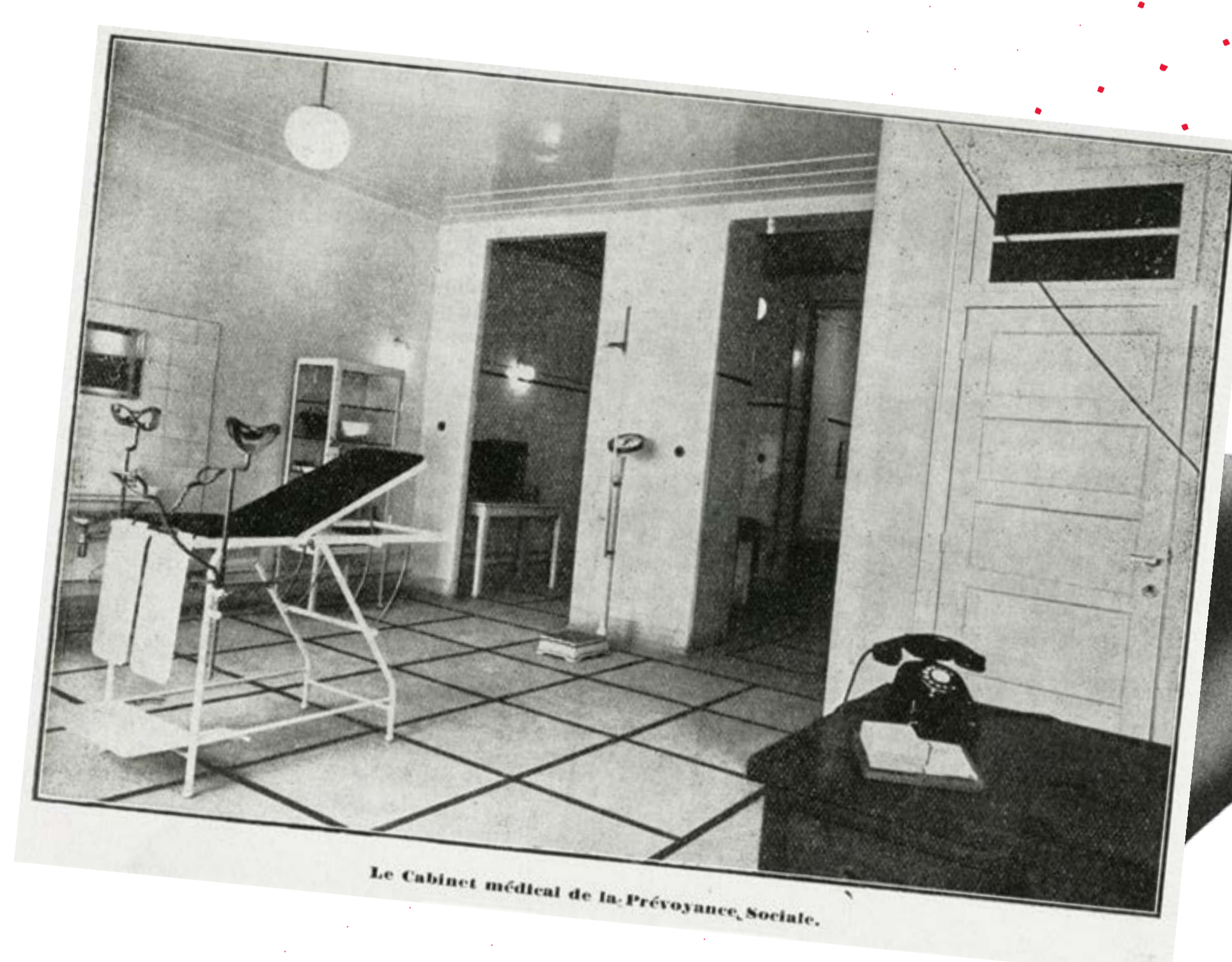
1934

1934

## AUX FPS

### Les FPS se positionnent contre la proposition du Père Rutten

Dans une brochure éditée par le Comité National d'Action Féminine (CNAF) du parti socialiste (POB), les femmes socialistes et **les FPS se positionnent catégoriquement contre la proposition du Père Rutten**. Au moyen de chiffres et d'arguments logiques, elles démontent la proposition de loi, point par point.



Cabinet médical de la Prévoyance sociale mis à disposition des FPS pour leur première consultation conjugale ouverte en 1934. Illustration tirée de *La Famille Prévoyante*, n° 1, janvier 1934, [p. 19].

Coll. FPS UNMS (Bruxelles).

1934

### Première consultation conjugale

Les FPS ouvrent une **première consultation conjugale**, annonciatrice des futurs centres de planning familial. Via la notion de « parenté consciente », les FPS défendent le droit des parents « à n'avoir des bébés qu'au moment où ils le désirent tout en pouvant entretenir des rapports conjugaux ».

### Première loi sur les congés payés

Après d'importantes grèves qui secouent le pays, les travailleuses-eurs obtiennent notamment **une première loi sur les congés payés**. Avec désormais 6 jours annuels minimum de congés par salarié-e, les familles ouvrières découvrent les bienfaits des loisirs et des vacances.

1936

1937

### La mutualité enfantine des Enfants Prévoyants

Une expérience à Bruxelles pose les premiers jalons d'une mutualité enfantine focalisée sur la santé et le développement scolaire. **Les Enfants Prévoyants**, prémices de Latitude Jeunes (auparavant Ampli Junior), offrent des avantages mutualistes, dont l'accès à des activités de détente et de loisir.



Défilé des Enfants Prévoyants dans le Hainaut, photographie (détail), [s.d.].

Coll. FPS Centre, Charleroi et Soignies (La Hestre).

# 1942 -1951

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Occupation allemande durant la Deuxième Guerre mondiale

Depuis la fin mai 1940, le pays est sous **occupation allemande**. Comme les organisations politiques et syndicales, les associations féminines ne peuvent plus exercer leurs activités librement. Les militantes FPS s'efforcent d'apporter leur soutien aux affiliées pour affronter les difficultés matérielles et psychologiques.

### Création de la Sécurité sociale

Fin 1944, un « Pacte social » aboutit à la **création de la Sécurité sociale**, unifiant et élargissant le système de protection des salarié-e-s. S'appuyant sur un principe de solidarité, elle est financée par les cotisations sociales (prélèvement sur le salaire des travailleuses-eurs et les cotisations patronales) et par une subvention de l'État.



« Pour la Belgique des Femmes Prévoyantes. Votez socialiste », affiche, 1953.  
Coll. Institut Émile Vandervelde (Bruxelles).

### Droit de vote aux élections législatives et provinciales

Les femmes obtiennent enfin l'élargissement du **droit de vote aux élections législatives et provinciales**. Cependant, les militantes socialistes doivent faire face à la méfiance des hommes de leur propre parti et le combat vers la parité des élu-e-s sera encore long.

Couverture de « La Femme Prévoyante », 1<sup>er</sup> juin 1949. Pour la première fois de l'histoire, les femmes peuvent choisir les représentant-e-s du pays.  
Coll. FPS UNMS (Bruxelles).



1942



▼ Réalisations et revendications des FPS.  
Illustration tirée de *La Femmes Prévoyante*, 1<sup>er</sup> juin 1950, pp. 14-15.  
Coll. FPS UNMS (Bruxelles).

1944

1945

### AUX FPS

1946

### Allocations familiales pour l'ensemble des orphelin-e-s

Les FPS s'entretiennent avec le ministre socialiste Léon-Eli Troclet dont elles obtiennent une augmentation importante des **allocations familiales pour l'ensemble des orphelin-e-s**.

1946

### Augmentation de l'indemnité en cas de décès du mari

Sous l'influence des FPS, l'**indemnité en cas de décès du mari** est augmentée. Pour éviter aux veuves des difficultés financières supplémentaires, l'indemnité unique vaudra désormais 30 fois le salaire journalier du défunt et permettra de couvrir les frais d'enterrement.

1946

### Organisation de séjours de repos gratuits

Les FPS organisent des **séjours de repos gratuits**, dans leurs centres de vacances, pour les mères épuisées par la guerre, et pour des Résistantes. 1.200 affiliées bénéficieront de cette initiative.

1947

### Instauration d'une Caisse d'épargne prénuptiale

À la demande des FPS, une **Caisse d'épargne prénuptiale** est instaurée par les pouvoirs publics. Lorsque les futurs époux souhaitent récupérer leur épargne pour se marier, cette caisse est chargée de leur octroyer une prime supplémentaire équivalente à 30 % du montant épargné.

1948

1949



# 1952 -1961

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Deuxième guerre scolaire

La deuxième guerre scolaire oppose violemment les partisans d'un **enseignement officiel laïque** et ceux de l'**enseignement libre catholique**. Les restrictions imposées à ce dernier par le ministre socialiste Léo Collard suscitent un vaste mouvement de protestation du milieu catholique.

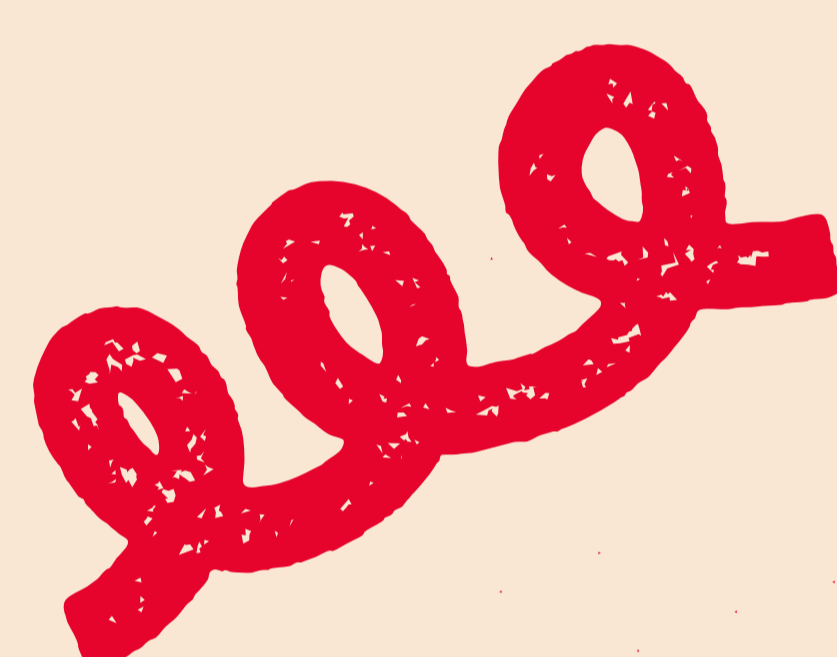
« Je confie mes enfants à l'école officielle : vive l'école publique », affiche éditée par le Centre permanent de défense de l'école publique (Bruxelles), [vers 1955].

Coll. IHOES (Seraing).



### Ratification de la convention n° 100 de l'OIT sur l'égalité salariale

La Belgique ratifie la convention n° 100 de l'Organisation internationale du Travail sur l'**égalité salariale hommes-femmes**. La mise en œuvre de cette égalité se frotte cependant à de nombreuses résistances de la part du patronat.



### Invention de la pilule contraceptive

1956 voit l'invention de la pilule contraceptive par le Dr Gregory Pincus. Sa vente n'est pas interdite en Belgique, contrairement à la publicité relative aux moyens contraceptifs, la contraception étant assimilée à l'avortement.

### Suppression de la puissance maritale

L'avocate belge et sénatrice libérale Georgette Ciselet milite pour l'autonomie de la femme et, dans ce but, dépose de nombreuses propositions de loi relatives aux **droits et devoirs des époux**. La suppression de la puissance maritale est obtenue grâce à sa pugnacité !

### Le Pacte scolaire

Le Pacte scolaire est conclu par la loi du 29 mai. Il s'agit d'un compromis entre socialistes, libéraux et catholiques qui organise le **subventionnement de l'enseignement secondaire libre** et permet la **liberté du choix d'école et d'option religion/morale** dans l'enseignement officiel.



« Mme Georgette Ciselet, féministe intégrale et magnifique sénatrice », en une du *Pourquoi Pas ?*, n° 1574, 28 janvier 1949. Ill. par Jean Remy.

Coll. Liberas (Gand).

## AUX FPS

▼ Aide familiale des FPS chez une famille, photographie, 17 janvier 1962.

Coll. et © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.



1950

1950

1952

### Reconnaissance de l'asbl Entraide familiale des FPS

L'asbl Entraide familiale des FPS est reconnue comme « service d'aide familiale ». Elle organise **les interventions et la formation des futures professionnelles** qui assisteront les familles. Parallèlement, les FPS plaident pour une prise en charge communale de l'aide familiale, en sollicitant l'appui du ministre Leburton.

1952

1953

### L'inégalité salariale est abordée lors des journées d'études des FPS

L'égalité salariale se heurte à **différents stéréotypes sur les femmes et les hommes**, ce que dénonce Vogelina Dille-Lobe lors des journées d'études des FPS. Elle recommande notamment une formation professionnelle qui ne limite pas les femmes à la seule sphère familiale.

1954

### Deux propositions de loi pour réformer l'égalité juridique

Mathilde Schroyens redépose deux propositions de loi d'Isabelle Blume afin d'atteindre l'égalité juridique entre femmes et hommes. Il s'agit de **réformer le Code civil par diverses mesures** touchant au mariage, au divorce, à la puissance paternelle, à la minorité ou au régime des biens matrimoniaux.



▼ Mathilde Schroyens au micro, photographie, 28 mai 1949.

Coll. Amsab-IHS (Gand). © Louis Van Cauwenbergh.

1958

### Les FPS défendent l'École officielle

Durant la deuxième guerre scolaire, les FPS soutiennent fortement l'École officielle, garante d'un esprit de tolérance. Celle-ci constitue un **atout pour les droits des femmes** et un pas vers la **démocratisation** de l'enseignement.

1959

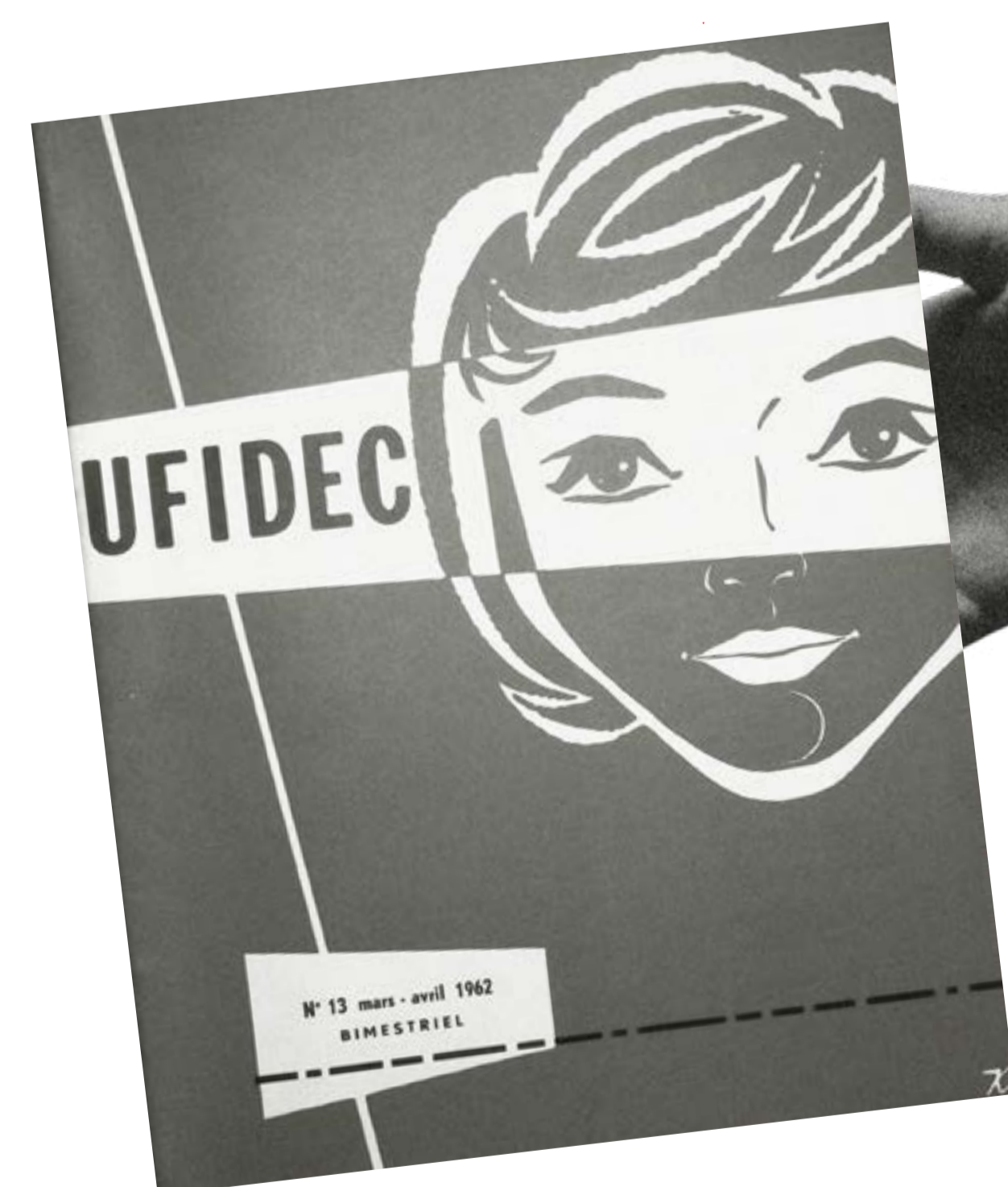
1959

### Création de l'UFIDEC

Durant les Trente Glorieuses, la consommation de masse se développe. Les FPS et la Ligue nationale des coopératrices belges créent l'Union féminine pour l'information et la défense des consommateurs (UFIDEC) pour leur permettre d'**effectuer des achats éclairés, de maîtriser leur budget et les protéger des abus**.

▼ Couverture d'un numéro du périodique UFIDEC, n° 13, mars-avril 1962.

Coll. IHOES (Seraing).



# 1962 -1971

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### 1962 < Ouverture du premier centre de planning familial laïque et francophone

Un premier centre de planning familial laïque et francophone ouvre à Saint-Josse (Bruxelles), à l'initiative de Monique Knauer-Rifflet. Il prend la forme d'une asbl dénommée « **La Famille Heureuse** ».

1962

## AUX FPS

### 1965 > Premier centre de planning familial des FPS à Bruxelles

Les FPS ouvrent à Bruxelles leur premier centre de planning familial, dans une approche pluridisciplinaire répondant aux **besoins médicaux, psychosociaux et juridiques** des femmes et des couples.



> « Centre de planning familial », affiche [éditée par les FPS du Brabant], [s.d.].  
Coll. Institut Émile Vandervelde (Bruxelles).

### 1966 < Grève des travailleuses de la FN Herstal

Pendant plus de 11 semaines, de février à mai 1966, **quelque 3.000 ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre (FN Herstal) arrêtent le travail**, revendiquant l'égalité salariale femmes-hommes. La grève se termine sur une victoire en demi-teinte, mais sert d'exemple aux luttes féministes à venir.

1966

1966

### > Les FPS répondent massivement à l'appel des grévistes de la FN Herstal

Le 25 avril, les grévistes de la FN et des ACEC descendent dans les rues de Herstal en chantant. Les FPS, dont la présence est attendue, sont à leurs côtés : « **on n'aurait pas compris qu'elles n'y fussent pas** alors que depuis des années, elles réclament justice, et au premier plan, l'égalité des salaires masculins et féminins. »

> Manifestantes des FPS lors de la grève des femmes de la Fabrique nationale (FN Herstal), photographie, 1966.



Coll. Institut Émile Vandervelde (Bruxelles).

> « À travail égal, salaire égal », affiche éditée par l'Union des femmes (Bruxelles), [1966].

Coll. IHOES (Seraing).



### 1971 < Création du FESC

Un boni dans les comptes des allocations familiales sert la création du Fonds d'Équipements et de Services Collectifs (FESC). Ce fonds permet de financer les coûts de personnel ou de fonctionnement de certains services d'accueil pour enfants. Avec l'ONE, il participe au **développement du secteur de l'accueil de la petite enfance** en milieu collectif.

1971

1971

### > Création de la première association d'éducation permanente des FPS

Fortes de leur engagement dans l'éducation populaire, les FPS poursuivent leur action dans le champ de l'éducation permanente en créant l'association Famille et Culture (FAC) dédiée à **l'animation, la formation et la diffusion de la culture** auprès des familles mais aussi des jeunes et des adultes en général.



> Départ pour un rassemblement FPS - FGTB à Bruxelles, photographie (détail), 4 avril 1971.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme.

# 1972 -1981

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Arrestation et emprisonnement du docteur Peers

Le 17 janvier, le gynécologue Willy Peers est **incarcéré pour avoir pratiqué des avortements** à la maternité provinciale de Namur. Sa détention soulève des vagues de protestations et de soutien à travers le pays.

### La publicité pour la contraception est autorisée

À la suite de la forte mobilisation des mouvements de femmes et du monde laïque, les contraceptifs sont désormais considérés comme des **médicaments**, dont on peut faire la publicité.



Manifestation du Premier Mai à Liège, photographie, 1981.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme. © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.

Manifestation des FPS en soutien au Dr Peers, photographie, 24 février 1973.

Coll. et © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.



Manifestation des FPS en soutien au Dr Peers, photographie (détail), 24 février 1973.

Coll. et © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.

### « Votez femme »

Le Conseil National des Femmes Francophones (CNFF) et le Vrouwenoverlegkomitee (VOK) développent l'action « Votez femme », après l'éviction d'Irène Pétry et Maria Verlackt, seules femmes membres du gouvernement. Résultat : **le nombre d'éluës fera plus que doubler.**

« Choisissez votre parti, mais votez pour une femme », affiche, 1974.

Coll. Carhif-AVG (Bruxelles).



### Décret d'éducation permanente

Avec le décret du 8 avril, l'éducation permanente s'institutionnalise. Sont désormais subventionnées les organisations qui développent, chez les adultes, des **capacités d'analyse critique et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.**

### Instauration de trois statuts dans l'assurance chômage

En 1971, une distinction avait été introduite entre la catégorie des « **chefs de ménage** » et celle des « non-chefs de ménage ». En 1980, le gouvernement subdivise cette seconde catégorie entre « **isolés** » et « **cohabitants** » et diminue fortement les montants qui leur sont payés. Les femmes sont particulièrement touchées par ces mesures.

## AUX FPS

1972

### Les FPS/SVV fêtent leur 50<sup>ème</sup> anniversaire

À cette occasion, les FPS rappellent leur ancrage socialiste, réaffirment leur fonction de « mouvement mutualiste, social, féminin et familial » et leur engagement en faveur d'une société plus démocratique. Elles regroupent alors **630.000 affiliées** à l'échelle nationale.



Manifestation du Premier Mai à Liège, photographie (détail), 1972.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme.

1973

### Pétition des FPS en faveur de la libération du docteur Peers

Le 22 février, les FPS récoltent **53.660 signatures** en faveur de la libération du docteur Peers, du droit à l'avortement et de la contraception. Elles appellent également à rejoindre la manifestation nationale organisée à Liège le 24 février. Il s'agit des premières étapes d'une lente progression vers la dépénalisation de l'avortement.



Manifestation des FPS en soutien au Dr Peers, photographie (détail), 24 février 1973.

Coll. et © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.

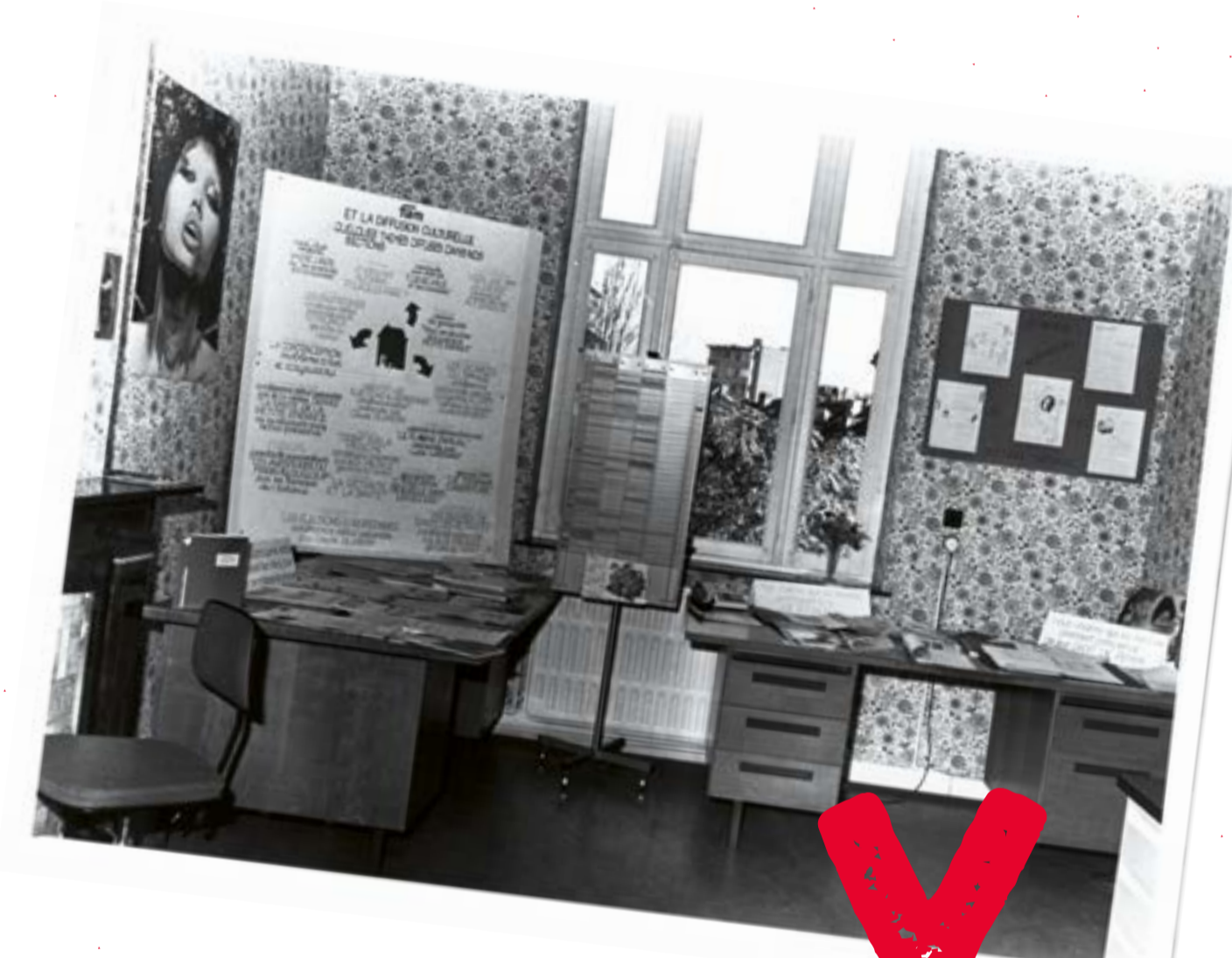
1974

### Les FPS demandent d'agir pour améliorer la participation des femmes à la vie politique

Les FPS encouragent les partis politiques à renforcer la participation des femmes à la vie politique : en améliorant leur **représentation sur les listes électorales** - par la cooptation et en les plaçant en ordre utile - et en leur confiant davantage de **fonctions ministérielles.**

Local de FAM, à Liège, photographie, 1979.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme. © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.



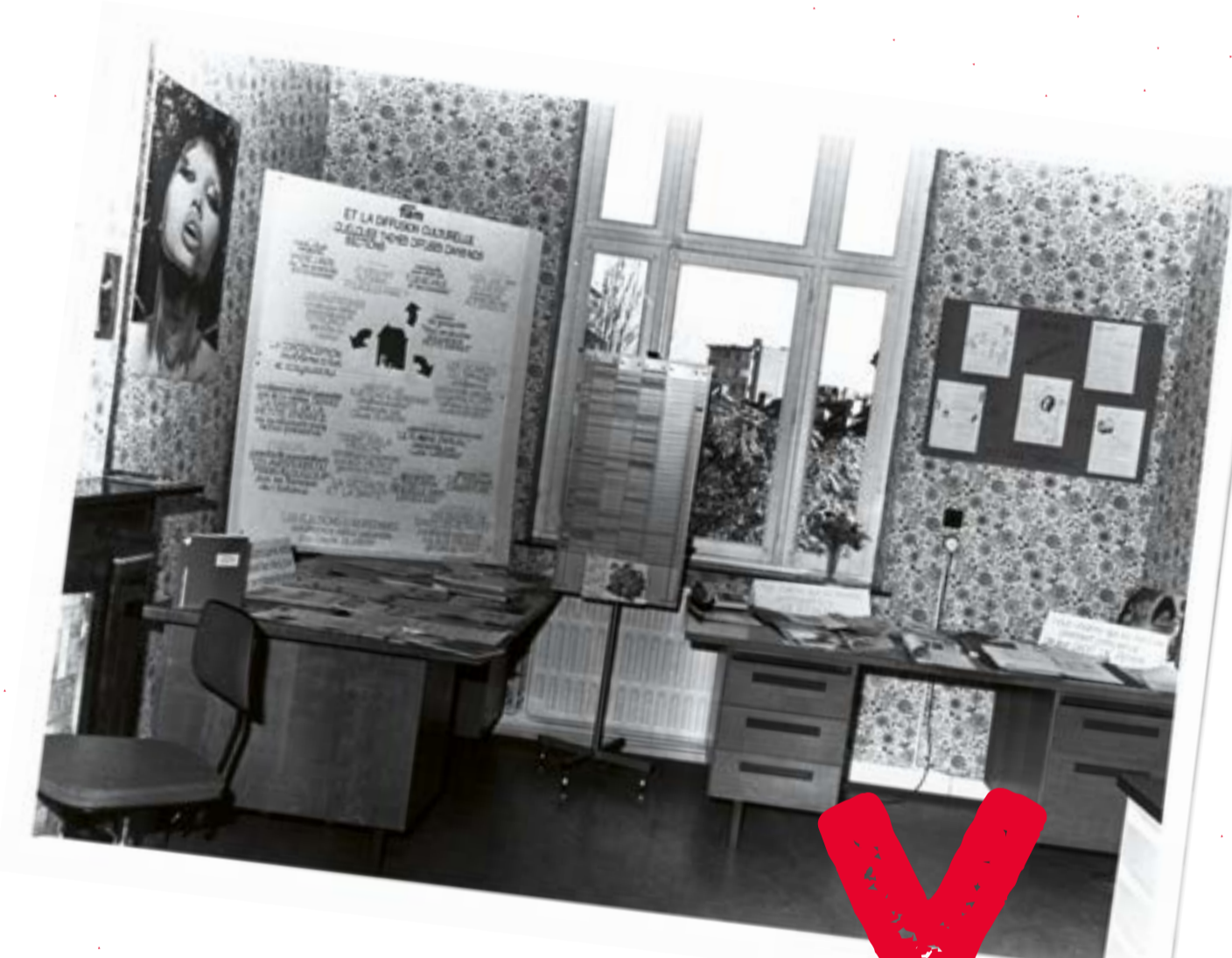
1974

### Les FPS demandent d'agir pour améliorer la participation des femmes à la vie politique

Les FPS encouragent les partis politiques à renforcer la participation des femmes à la vie politique : en améliorant leur **représentation sur les listes électorales** - par la cooptation et en les plaçant en ordre utile - et en leur confiant davantage de **fonctions ministérielles.**

Local de FAM, à Liège, photographie, 1979.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme. © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.



1976

### Création de l'asbl FAM, mouvement de promotion socioculturelle des FPS

Mouvement de promotion socioculturelle créé par les FPS, l'asbl Formation - Action - Militantisme (FAM) répond à leurs objectifs d'éducation permanente, en stimulant les **initiatives locales** et en développant chez les participant-e-s une **citoyenneté active.**

Inauguration de FAM, à Liège, photographie, 1<sup>er</sup> mai 1979.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme. © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Fonds Robyns-Desarcy.



1978

### Une pétition pour éviter un renforcement des discriminations dans la réglementation du chômage

Une pétition, soutenue par les FPS, demande aux femmes parlementaires de ne pas accepter de modification de la réglementation chômage qui renforcerait les discriminations de fait touchant les femmes. Pour les FPS, « le droit à la Sécurité sociale est un **droit individuel** et ne doit pas faire référence à la situation familiale ».

1980

1980

# 1982 -1991

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Le gouvernement Thatcher démantèle le secteur du charbon

En Grande-Bretagne, la restructuration du secteur charbonnier par le gouvernement de Margaret Thatcher provoque la perte de milliers d'emplois. **Pendant un an, les mineurs poursuivent une grève qui les plonge dans la misère.** Malgré la solidarité nationale et internationale, le mouvement ouvrier britannique ne s'en relèvera pas.

« Women in Action / Miners Strike 1984-85 », [Femmes en action / Grève des mineurs 1984-85], tasse commémorative, [s.d.].

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme.



1984

### Création de la Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS)

Les FPS créent la Fédération des Centres de Promotion Conjugale et Familiale. Celle-ci défend une **représentation laïque des centres de planning familial**, notamment dans les domaines de la contraception, de l'IVG et de l'égalité femmes-hommes. Elle pilote l'implantation de centres extrahospitaliers et édite le magazine *Info Planning IVG*.

1984

### Actions de solidarité vis-à-vis des mineurs britanniques

Très impliquées dans la solidarité internationale à cette époque, les différentes régionales FPS apportent aux grévistes britanniques leur aide sous forme d'un **important soutien financier, de dons de jouets et de vêtements**, qu'elles vont leur remettre en main propre.



Les mineurs britanniques déballent les colis apportés par les FPS, solidaires de leur action de grève, photographie, [1984].

Coll. FPS UNMS (Bruxelles).



Déchargement d'une camionnette remplie de colis apportés par les FPS en soutien aux grévistes britanniques, photographie (détail), [1984].

Coll. FPS UNMS (Bruxelles).

Dépôt

### de la « loi Lallemand-Michielsens »

Roger Lallemand (PS) et Lucienne Herman-Michielsens (VLD) déposent une proposition de loi pour **permettre l'avortement sous certaines conditions**. Cette loi ne sera votée que quatre ans plus tard après une forte mobilisation du monde associatif et féministe.

« Interruption volontaire de grossesse : soutien à la proposition de loi Lallemand Herman Michielsens : grand rassemblement [...] », affiche, 1989.

Coll. IHOES (Seraing).



Badge « Avortement - Les femmes, décident », [s.d.].

Coll. IHOES (Seraing).



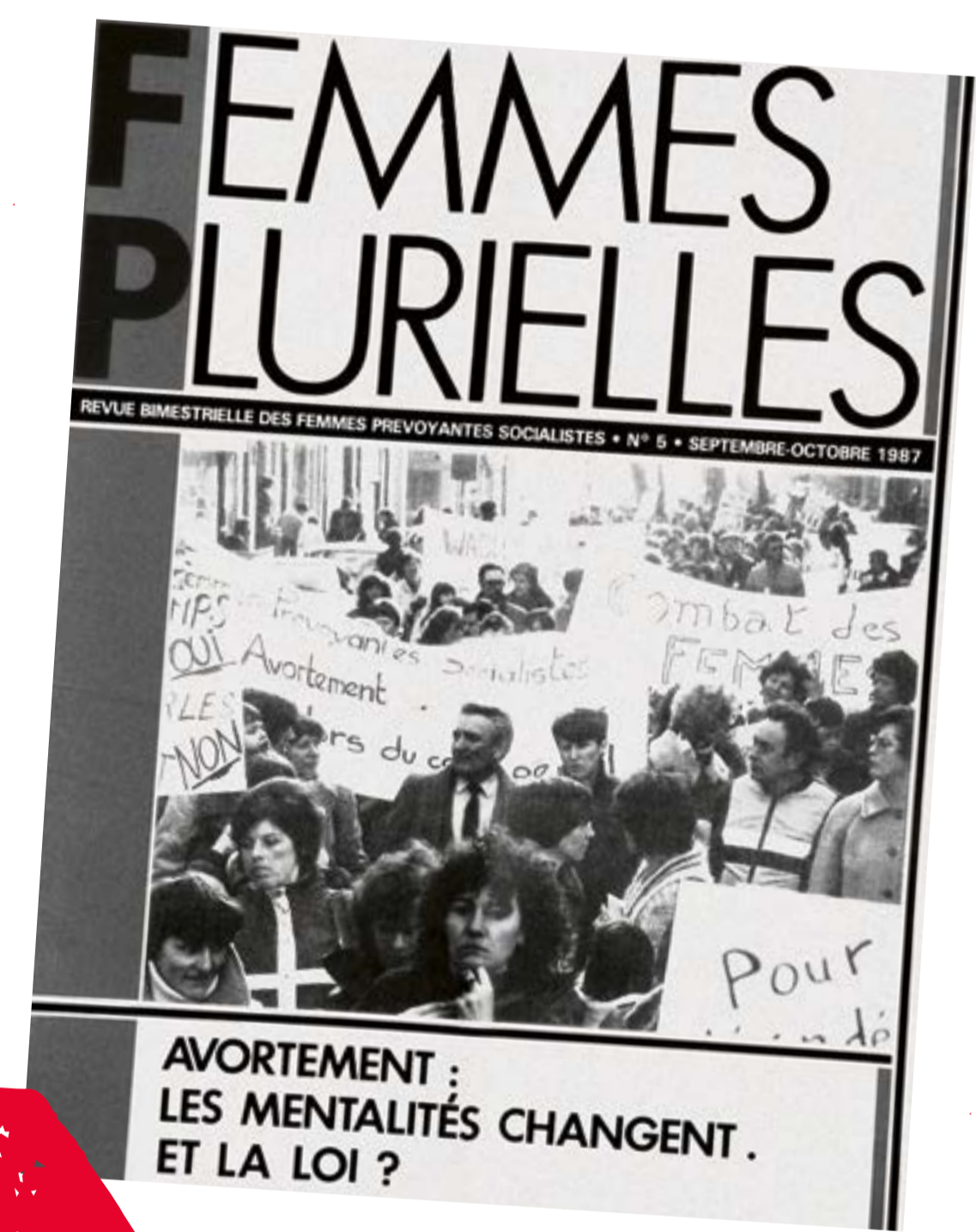
1986

### Mobilisations des FPS en faveur de la dépénalisation de l'avortement

En 1986, les FPS soutiennent les médecins accusés de pratiquer l'avortement et lancent, en 1989, une **pétition avec les femmes de l'Action commune socialiste, pour le vote immédiat de la « loi Lallemand-Michielsens »**, qui rencontre une grande part de leurs revendications. Elles mettent ensuite en garde contre les remises en question de ce droit.

Couverture de Femmes Plurielles : revue bimestrielle des Femmes Prévoyantes Socialistes, n° 5, sept.-oct. 1987.

Coll. IHOES (Seraing).



1986

1989

### La loi autorise l'avortement sous certaines conditions

La dépénalisation n'est que partielle : **la pratique de l'IVG doit respecter des conditions strictes, notamment en matière de délais et d'information.** Refusant de signer, le roi est temporairement déclaré en impossibilité de régner, permettant ainsi au gouvernement de faire passer la loi.

### La « loi Busquin » entre en application.

Par la loi du 6 août 1990, le ministre des Affaires sociales Philippe Busquin réformé le cadre de fonctionnement des mutualités et des unions nationales de mutualités. **Les caisses primaires autonomes\* disparaissent**, amenées à fusionner avec les fédérations mutualistes régionales.

\* Ces caisses recueillaient les cotisations et géraient les droits sociaux de leurs affilié-e-s.

1990

1991

1991

### Les FPS perdent leur autonomie financière

La « loi Busquin » a un impact majeur sur les FPS qui perdent leur autonomie financière en raison de la disparition des caisses primaires autonomes. **Les FPS se concentrent sur leur dimension associative.** Elles redéfinissent leurs lignes directrices en matière d'actions militantes et politiques et investissent davantage l'éducation permanente.

« Un nouveau départ ! », affiche du Congrès des FPS reproduite dans Femmes Plurielles, n° 2, sept. 1991.

Coll. IHOES (Seraing).





# 1992 -2001

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Année internationale de la famille

L'Organisation des Nations Unies (ONU) proclame 1994 comme l'« année internationale de la famille » pour **rappeler le rôle fondamental joué par celle-ci dans le bon fonctionnement de la société**. L'ONU invite les collectivités locales, régionales et nationales à mener des activités de sensibilisation sur ce thème.

### Stratégie d'Essen : l'Union européenne appuie la réinsertion professionnelle des femmes

Une stratégie de travail, formulée lors d'un sommet européen à Essen (Allemagne) par les chefs d'États et de gouvernements de l'Union européenne, réaffirme **la priorité donnée à la lutte contre le chômage et à l'égalité des chances entre femmes et hommes**.



« Unité pour l'égalité des chances », affiche éditée par la Commission des Communautés européennes – Direction générale Emploi, Relations industrielles et Affaires sociales, [s.d.].

Coll. Carhif-AVG (Bruxelles).

### Octroi du congé parental aux salarié-e-s du secteur privé

Sur base d'un accord national conclu par convention collective de travail, un congé parental est octroyé, mais le faible montant accordé, bien loin du nécessaire vital, rend **le congé impraticable pour certaines catégories de la population** (familles monoparentales, ménages dont l'un des conjoint-e-s est au chômage, invalide, etc.).

### Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

La date du 25 novembre est choisie officiellement par l'ONU comme celle de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, **en commémoration de l'assassinat des trois sœurs Mirabal**, activistes exécutées en 1960 sur ordre du pouvoir dictatorial de la République dominicaine.

### Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes

Initiée par la Fédération des femmes du Québec, **une marche des femmes se déroule du 8 mars au 17 octobre 2000 dans de nombreux pays**, dont la Belgique. La clôture de l'événement prend place à New York, où 10.000 représentantes de tous les continents défilent.



« 2000 : le sexe "faible" démarre en force », couverture du livret d'une exposition réalisée par les FPS de Liège, pour une plus grande visibilité des conditions de vie des femmes et dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, septembre 2000.

Coll. IHOES (Seraing).

1992

### Les FPS créent la Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance (FILE)

L'asbl FILE est créée pour rassembler des structures laïques d'accueil de l'enfance. **Lieu d'échanges, d'information et de réflexion**, elle apporte à ces structures un soutien quotidien concret pour les aider à se maintenir et à se développer, tout en promouvant un accueil de qualité accessible à tou-te-s.

1992

### Les FPS font la promotion de leurs stages « Retravailler »

Continuant à favoriser l'emploi et la formation des femmes, les FPS font la publicité de leurs **stages « Retravailler », qui permettent aux chômeuses, aux femmes au foyer ou aux bénéficiaires du CPAS de retrouver le chemin du travail**. Ces stages s'accompagnent parfois de modules d'initiation à l'informatique.

« Retravailler/z », affiche éditée par les FPS, [s.d.]. Ill. par Alain Maes.

Coll. IHOES (Seraing).



1994

### Les FPS revendiquent l'instauration d'un congé de paternité obligatoire

Conscientes que « c'est dès la naissance que les bonnes habitudes se prennent », **les FPS revendiquent l'instauration d'un congé de paternité obligatoire de 10 jours ouvrables et rémunéré par l'employeur**. À leur demande, les socialistes Philippe Busquin et André Flahaut déposent une proposition de loi.

1994

1997

1998

### Les FPS rédigent la « charte de Polleur »

À l'occasion des célébrations autour des 50 ans du droit de vote des femmes, les FPS et les femmes du Parti socialiste rédigent **la « charte de Polleur » synthétisant les nouveaux terrains de lutte pour rendre les droits des femmes concrets**. Dans la foulée, les FPS fêtent leur 75<sup>e</sup> anniversaire.

« 50<sup>e</sup> du Vote des Femmes. À cette occasion, 75<sup>e</sup> anniversaire des Femmes Prévoyantes Socialistes », affiche, 1998.

Coll. IHOES (Seraing).



Insigne « Les FPS avancent », [vers 2000].

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme.



2000

### Les FPS se mobilisent contre les violences faites aux femmes

Le 17 octobre, une délégation FPS se rend à New York pour la clôture de la marche mondiale des femmes. En parallèle, **à partir des années 2000, les FPS s'investissent dans les campagnes « Ruban blanc »**, initiées dès 1991 par un groupe d'hommes canadiens pour signifier leur refus de toute forme de violence faite aux femmes.

Rassemblement de diverses associations de femmes à Nismes (Viroinval) à l'occasion de la marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Coll. FPS UNMS (Bruxelles).



Auj.

# 2002 -2011

EN BELGIQUE  
ET AILLEURS

## L'égalité femmes-hommes est inscrite dans la Constitution belge

L'article 10<sup>e</sup> de la Constitution précise désormais que « l'égalité des femmes et des hommes est garantie », tandis que l'article 11bis ajoute que les gouvernements du pays doivent compter des personnes de sexe différent. Une loi permet en outre la création de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH).

2002

AUX FPS

2002

## Publication de la brochure *Êtes-vous Zorro ou Blanche-Neige ?* explicitant la notion de genre

À l'occasion du 8 mars, les FPS publient la brochure *Êtes-vous Zorro ou Blanche-Neige ?* afin de vulgariser la notion de genre auprès du grand public. Elles pointent notamment l'influence de la publicité, de l'éducation, des stéréotypes, etc. dans la construction sociale des genres féminin et masculin.

Les genres humains. Êtes-vous Zorro ou Blanche-Neige ?, brochure éditée par les FPS, 2002.

Coll. IHOES (Seraing).



## Instauration d'un congé de paternité facultatif de 10 jours

La proposition de loi émise par Philippe Busquin et André Flahaut environ huit ans plus tôt (sur base d'une revendication des FPS) est enfin votée. Un congé de paternité de dix jours est instauré. Il est partiellement pris en charge par les mutualités, mais n'est pas rendu obligatoire.

2002

Détail de l'affiche « Papas, osez l'aventure ! Les congés parentaux c'est aussi pour les papas ! » éditée par les FPS, 2010.

Coll. Carhif-AVG (Bruxelles).



## Imposition de la parité sur les listes électorales

Dans le but d'améliorer la représentation des femmes, une loi relative à la parité impose la présence à parts égales de femmes et d'hommes sur les listes électorales. Cette loi prévoit également qu'un-e candidate de chaque sexe doit figurer dans les trois premières places pour les élections régionales, législatives et européennes.

2002

## Ouverture du Service des Créances Alimentaires (SECAL)

La loi du 21 février 2003 instaure le Service des Créances Alimentaires (SECAL), qui ouvre ses portes l'année suivante. Censé assurer les avances ainsi que le recouvrement des pensions et des contributions alimentaires, ce service public fédéral connaît un démarrage fastidieux, en raison d'une réduction de ses missions initiales.

2004

2004

## Les FPS s'indignent des faibles moyens alloués au SECAL

Les FPS et la plateforme associative des créances alimentaires s'insurgent contre la réduction des missions et des moyens alloués au SECAL. Elles tiennent tête au législateur car, pour elles, ne pas contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants constitue un manque flagrant de solidarité intergénérationnelle.

« Le SECAL vous aide », folder de la campagne, [s.d.].

Source : <https://www.viefeminine.be/IMG/jpg/A5-SECAL-2.jpg>



## Parution de la « clause de l'Européenne la plus favorisée »

Sous l'impulsion de l'avocate Gisèle Halimi, un groupe de travail multidisciplinaire analyse les textes de loi des 27 pays membres de l'Union européenne (UE) et élabore un « bouquet législatif » reprenant les 14 meilleures législations à offrir aux femmes de l'UE. La synthèse finale est intitulée « clause de l'Européenne la plus favorisée ».

2008

2009

## Les FPS éditent des cartes postales présentant le « bouquet législatif »

Pour faire connaître la « clause de l'Européenne la plus favorisée » à la population belge francophone, les FPS créent et diffusent des cartes postales qui présentent chacune des quatorze lois sélectionnées pour former le « bouquet législatif » des meilleures mesures européennes en faveur des femmes.

« 8 mars 2008 : Journée internationale des Femmes. Découvrez le bouquet... législatif ! », carte postale éditée par les FPS, 2008.

Coll. IHOES (Seraing), Fonds FPS Liège-Huy-Waremme. © Clarice.



« Dépistage du cancer du sein : actions de terrain avec les acteurs locaux », invitation à la présentation des résultats d'une recherche-action menée par les FPS en 2010-2011.

Coll. FPS UNMS (Bruxelles).



2010

## Les FPS mènent une recherche-action sur le cancer du sein

Face au faible taux de dépistage du cancer du sein, surtout parmi les femmes les plus âgées et issues des milieux précaires, les FPS mettent sur pied une recherche-action visant à en comprendre les raisons et à trouver des solutions. Le rapport qu'elles produisent en collaboration avec la Mutualité socialiste contient de nombreuses recommandations.

2011

# 2012-2022

## EN BELGIQUE ET AILLEURS

### Création d'un ministère des droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles et naissance d'Alter Égales

Un ministère des droits des femmes est créé, avec à sa tête Isabelle Simonis, ancienne secrétaire générale des FPS. Celle-ci conçoit notamment **une assemblée participative nommée Alter Égales, où les associations féministes et féminines se rencontrent**, formulent leurs revendications et bénéficient d'appels à projets.

Logo de l'Assemblée pour les Droits des Femmes, [s.d.].  
Source : cfwb.be



### La Belgique ratifie la Convention d'Istanbul

La Belgique ratifie la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul. Elle crée un **cadre légal contraignant** pour prévenir les violences, protéger les victimes, lutter contre l'impunité des auteurs et développer des politiques globales.

### Apogée du mouvement #MeToo au lendemain de « l'affaire Weinstein »

S'emparant des réseaux sociaux, **le mouvement #MeToo alerte l'opinion publique sur la problématique des violences faites aux femmes** (harcèlement dans l'espace public, cyberviolences, viols, agressions, injures sexistes, etc.). Lancée en 2007 aux États-Unis, cette campagne explose en 2017, à la suite de « l'affaire Weinstein ».



Manifestation du 25 novembre 2019 organisée par la plateforme nationale « Mirabal Belgium » pour dénoncer les violences faites aux femmes.  
Coil. FPS UNMS (Bruxelles).

### Crise sanitaire et confinement de la population

La longue crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et les diverses périodes de confinement à partir du mois de mars 2020 viennent encore **aggraver la précarisation significative et continue d'une frange de la population**, notamment des femmes.

### Allongement du congé de paternité et de co-parentalité

Même s'il reste facultatif, **le congé de paternité et de co-parentalité connaît une amélioration significative** : à partir de 2021, les pères et co-parents ont droit à 15 jours de congé (20 jours à partir de 2023). C'est un nouveau pas dans la bonne direction !

2014

2015

AUX FPS

### Le magazine Femmes Plurielles évolue

Le magazine des FPS, *Femmes Plurielles*, connaît de nouvelles évolutions : **le format change, chaque numéro s'articule autour d'une thématique spécifique, la présence en ligne est renforcée** via les réseaux sociaux et la création d'un webzine. Le magazine avait été renommé *Femmes Plurielles* à partir de 1987.



Couverture du magazine papier Femmes Plurielles, décembre 2015.  
Coil. FPS UNMS (Bruxelles).

2016

2017

2017

2019

### Les FPS participent à un rapport alternatif d'évaluation de la Convention d'Istanbul

Constatant que **la mise en application de la Convention d'Istanbul n'est pas optimale en Belgique**, les FPS participent à la constitution d'un rapport d'évaluation alternatif, avec une soixantaine d'associations et d'actrices-teurs féministes ou spécialisé-e-s dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Militantes FPS présentes à la manifestation du 25 novembre 2020 organisée par la plateforme nationale « Mirabal Belgium » pour dénoncer les violences faites aux femmes.  
Coil. FPS UNMS (Bruxelles).



2020

2020

### Durant la crise sanitaire, les FPS continuent leur travail de sensibilisation et d'éducation permanente

Les FPS continuent la sensibilisation à distance, notamment à travers des vidéos intitulées **Féministes et (dé)confinées** et réalisent un sondage en ligne sur le vécu de la crise par leurs publics, pour alimenter la rédaction de l'étude *La crise sanitaire de Covid-19 : partir du vécu des citoyen-ne-s pour réinventer le monde de demain*.

### Les Femmes Prévoyantes Socialistes s'appellent désormais Soralia

Le centenaire des FPS voit l'aboutissement d'un long processus : celui de leur changement de nom. Pour des questions de modernisation, d'identification, de visibilité et de mobilisation, elles se nomment désormais **Soralia**, ce qui leur permet de **réaffirmer les principes fondamentaux que sont la solidarité, le féminisme, le progressisme, l'égalité, l'inclusivité et la laïcité**.



Fresque collective réalisée le 22 mars 2022 par les travailleuses-eurs FPS autour du mot « Soralia », nouveau nom des Femmes Prévoyantes Socialistes.  
Coil. FPS UNMS (Bruxelles).

Oct. 2022



# En route pour un nouveau siècle

## de militance ?

100 ans d'existence et autant d'années de militance, d'action, d'éducation et de prises de position. Le parcours des FPS est marqué par l'évolution de certains positionnements, en phase avec les changements de la société elle-même. De mouvement féminin, les FPS se revendiquent désormais **féministes**.

Aujourd'hui, elles se renomment : **Soralia**

Être féministe n'est ni une tare ni un gros mot, c'est le reflet d'un engagement quotidien pour un monde plus juste et égalitaire.

**Tournons-nous maintenant vers un futur proche, mais aussi lointain.**

Quels grands combats doivent encore être menés pour parvenir à l'égalité femmes-hommes ?

Quelles associations et personnalités en seront les meneuses ?

Quels défis doivent encore être relevés ?

Quelles formes prendra la lutte féministe au cours des 100 prochaines années ?

Mettez vos idées par écrit et collez-les dans cet espace.

Afin de s'aligner par rapport aux évolutions sociétales et aux besoins du mouvement en matière de visibilité et de mobilisation, les Femmes Prévoyantes Socialistes ont décidé de porter un nouveau nom. Elles s'appellent désormais « Soralia ». La syllabe « So » fait écho à la solidarité et à Solidaris mais aussi à la sororité, cette forme de solidarité entre les femmes en lutte contre le patriarcat. Le « R » renvoie au respect des valeurs progressistes de gauche et le respect de l'autre et de sa liberté d'opinions. Le suffixe « Alia » signifie les autres, les allié-e-s.

**SORALIA**  
Mouvement féministe et solidaire